



**LA MUTUELLE  
DE FORMATION POUR  
LE SECTEUR DU BOIS**

**Pour publication immédiate**

## **Lancement de la Mutuelle de formation pour le secteur du bois : un premier de projet de formation de 100 000\$**

Sherbrooke, lundi 13 juin 2011 - La ministre responsable des Relations internationales, ministre responsable de la Francophonie, ministre responsable de la région de l'Estrie et députée de Saint-François, M<sup>me</sup> Monique Gagnon-Tremblay, a annoncé, au nom de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M<sup>me</sup> Julie Boulet, et du président de la Commission des partenaires du marché du travail, M. Jean-Luc Trahan, en compagnie de la présidente de la Mutuelle de formation, Mme Lyne Langlois et du président du SIB-Estrie, M. Bruno Paradis, le démarrage de la Mutuelle de formation pour le secteur du bois. Une première en Estrie, la Mutuelle aura pour mandat d'offrir des services de formation et de qualification de la main-d'œuvre spécifiquement adaptées aux besoins des entreprises du secteur de la transformation du bois en Estrie.

Mme Gagnon-Tremblay a également annoncé que la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) allait contribuer pour la somme de 99 000\$ au projet de formation « Développement des habiletés de gestion des superviseurs d'usine ». De plus, la ministre responsable de la région de l'Estrie a souligné que la Mutuelle avait obtenu sa reconnaissance officielle pour les trois prochaines années.

Le président du SIB-Estrie a rappelé que le projet de Mutuelle est né de la volonté des membres du SIB-Estrie de se prendre en main et de se donner des services en région pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre. «Je félicite les dirigeants et les employés du secteur de la transformation du bois pour la volonté qu'ils ont clairement exprimée et pour la vision positive développée à l'égard de notre secteur d'activité.»

Le projet de mutuelle de formation a fait l'objet d'une recommandation très ferme contenue dans la stratégie de qualification de la main-d'œuvre développée par le SIB-Estrie auprès de ses membres. Une enquête dirigée en 2008, et renouvelé en 2010, a statué que les entreprises du secteur du bois doivent déployer des efforts importants pour hausser le niveau de compétences de leurs employés actuels afin de faire face aux défis de l'augmentation de la valeur ajoutée et de la production par plus petits lots, de la concurrence des pays à faibles salaires et à la hausse de la valeur du dollar canadien. En implantant un guichet unique regroupant toutes les ressources disponibles sur le terrain, la Mutuelle de formation permettra aux entreprises d'avoir accès rapidement aux ressources dont elles ont besoin pour réaliser leurs projets de formation. Le guichet unique sera sous la responsabilité directe du conseil d'administration de la Mutuelle. Le SIB-Estrie continuera d'appuyer concrètement les travaux de la Mutuelle.

Le plan d'action de la Mutuelle qui sera mis de l'avant comporte plusieurs actions concrètes qui seront mises en place au cours de la prochaine année. En plus de l'activité de formation sur la supervision du personnel d'usine qui est offerte dès maintenant aux entreprises du secteur du bois, d'autres projets de formation concernant la conduite de machines à travailler le bois et le classement du bois seront aussi offertes aux entreprises au cours des prochains mois. La mutuelle, par son guichet unique, répondra aussi à l'année aux demandes ponctuelles des entreprises.

Tant les représentants du SIB que de la Mutuelle ont tenu à rappeler que la Mutuelle a le mandat de desservir les entreprises de tout le territoire de l'Estrie et que les entreprises qui oeuvrent dans d'autres secteurs que le bois sont admissibles à recevoir des services de la Mutuelle.

La représentante du conseil d'administration de la Mutuelle, Mme M. Lyne Langlois, de Bois Ouvrés Waterville, a conclu en disant : « Tout est en place pour que la Mutuelle de formation pour le secteur du bois soit un franc succès. Nous sommes prêts à accueillir les demandes des entreprises de toute la région et j'espère qu'elles seront nombreuses à faire appel à nos services. »

-30-

Source :

Claude Boulanger  
Coordonnateur  
SIB-Estrie  
819-620-2596

Andrée-Anne Bégin  
Attachée politique  
Bureau de comté de la ministre Monique Gagnon-Tremblay  
819-565-3667